

Appel à candidature pour un contrat doctoral fléché
Pratiques touristiques et apprentissage – Tourists' practices and learning

EXPERICE [Centre Interuniversitaire de Recherche Expérience, Ressources culturelles, Education, Paris 13 – Paris 8] propose un contrat doctoral de 3 ans (nouveau terme pour désigner les allocations de recherche doctorale) accompagné d'une mission d'enseignement (nouveau nom pour le monitorat) pour le financement d'une thèse sur *Pratiques touristiques et apprentissage*. Ce contrat sera signé à partir de l'année universitaire 2011-12

Cette thèse sera dirigée par Gilles Brougère pour Paris 13 – EXPERICE. Une co-direction sera possible avec un(e) professeur d'une autre discipline de sciences sociales (par exemple géographie, sociologie, anthropologie, etc.), selon la discipline d'origine du ou de la doctorant(e).

Profil du ou de la candidat(e)

Ce contrat s'adresse à un(e) étudiant(e) en M2 recherche (ou diplôme étranger équivalent) d'une discipline de sciences sociales ou humaines ou déjà détenteur(trice) d'un M2 recherche (sous réserve de justifier de ses activités depuis l'obtention de ce Master) et qui n'est pas et n'a jamais été inscrit(e) en thèse aussi bien en France qu'à l'étranger.

L'étudiant(e) qui n'a jamais été inscrit(e) en Master à l'université Paris 13 a déjà réalisé des travaux sur le tourisme dont il ou elle maîtrise la littérature. Ses travaux n'ont pas nécessairement porté sur des questions d'apprentissage, mais entretiennent un lien avec une telle question. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable à cette recherche qui devra s'appuyer sur la littérature anglophone. La communication des résultats en anglais est une autre contrainte.

Domaines scientifiques et disciplines concernés

Sciences de l'éducation et le cas échéant une autre discipline des sciences sociales

Si le travail se veut interdisciplinaire, l'objectif sera de pouvoir valider la thèse (logique CNU) dans deux disciplines, les sciences de l'éducation et la discipline d'origine du/de la candidat(e).

Présentation de la thématique de la thèse

Expérience de rupture par rapport au quotidien, mais aussi espace investi par l'éducation populaire, les pratiques touristiques, les vacances hors de son domicile habituel peuvent être interrogées par rapport aux transformations produites sur la personne, aux apprentissages qui peuvent en découler. Les pratiques touristiques, les séjours de vacances peuvent-ils être le lieu d'apprentissages fortuits voir d'éducation informelle ?

Si les études sur le tourisme sont nombreuses, la relation avec l'apprentissage est plus rare. Certes il y a une abondante littérature déjà ancienne sur les relations entre voyage et apprentissage. Mais en ce qui concerne le tourisme, la référence aux apprentissages se fait plus rare. On trouve quelques pistes concernant l'interculturel (souvent autour du constat d'un choc ou d'un décalage, de la confrontation à l'altérité plutôt qu'au niveau des effets d'apprentissage interculturels), quelques idées sur l'expérience comme apprentissage mais sans développement. L'équipe MIT (2002) met l'accent sur l'apprentissage nécessaire au tourisme : en faisant du tourisme, on apprend à être touriste. Cela peut renvoyer aux distinctions faites par Brougère (2005) dans les relations entre loisir et apprentissage (tout particulièrement à travers les exemples du jeu et du sport) :

- Dans la pratique du loisir, on apprend cette pratique même de loisir (en voyageant comme touriste j'apprends à faire le touriste)
- Certaines pratiques sont perçues comme ayant une valeur éducative et l'apprentissage se formalise (utilisation du voyage ou du séjour touristique dans le cadre d'une formation)

- En pratiquant un loisir pour le plaisir, le divertissement, la récréation, j'apprends sans en avoir l'intention et sans nécessairement en avoir conscience (il s'agirait de l'apprentissage informel).

Bien entendu comme toute catégorisation, elle découpe artificiellement ce qui est un continuum. Mais cette analyse est d'autant plus utile que si les deux premières dimensions peuvent être l'objet de recherches (certes limitées) dans le domaine du tourisme, cela semble loin d'être le cas pour la troisième dimension. De plus si l'équipe MIT fait référence de façon intéressante aux apprentissages nécessaires pour devenir touriste, portés par l'activité même du touriste qui fait qu'il va devenir plus autonome, capable de supporter une altérité plus importante, il s'agit d'une vision très générale non étayée par des observations empiriques précises.

EXPERICE travaille depuis quelques années sur cette question, soutenu par une convention avec la Ligue de l'enseignement qui gère la marque Vacances pour tous et l'université Paris 13. Une première recherche a exploré le tourisme social, mettant en évidence différentes questions relatives à l'éducation populaire, au rôle des vacances dans la normalisation de populations marginales, à la dimension d'éducation familiale au sein des vacances. Elle a également conduit à repérer les modalités d'apprentissages à l'œuvre, telle la participation guidée. De façon à faire le point sur la recherche francophone en ce domaine, EXPERICE organise à Villetaneuse les 16 et 17 mai 2011 un colloque scientifique sur le thème « Tourisme et apprentissages ».

L'objectif d'EXPERICE est de développer ce thème de recherche dans les années à venir, en particulier à travers la mise en place d'un projet (qui pourrait être proposé à l'ANR) qui l'associerait avec des équipes spécialistes du tourisme.

Le/la candidat(e) devra donc répondre à l'appel en proposant un projet de recherche centré sur l'analyse de pratiques touristiques du point de vue des apprentissages qui en résultent. Le choix du terrain et des théories mobilisées autres que celles relatives à l'apprentissage lui appartiennent. Pour ce qui est de l'apprentissage il/elle devra mobiliser les théories de l'apprentissage situé (une bibliographie sera fournie sur demande).

Composition du dossier

Dans un premier temps, les candidat(e)s doivent manifester leur intérêt en envoyant à l'adresse e-mail mentionné à la fin du document un pré-dossier composé :

- d'une lettre explicitant leur intérêt pour le projet de thèse, leurs atouts pour être retenu,
- d'un document présentant les perspectives de recherche en s'appuyant sur le M2 (Il ne s'agit pas de présenter un projet de recherche mais d'en esquisser les grandes lignes possibles, de proposer des pistes) ;
- d'un CV précis et détaillé.

A réception de ce dossier ils/elles seront contacté(e)s, le cas échéant pour envoyer des documents supplémentaires ou pour un entretien.

Le dossier final qui suppose l'accord pour poursuivre la démarche devra être déposé avant le 30 mai 2011 et comprendra outre le CV, un projet de thèse de 10 pages maximum validé par EXPERICE et une fiche de renseignement qui sera fournie aux candidat(e)s retenu(e)s.

Les dossiers et demandes d'informations sont à envoyer à l'adresse suivante :

brougere@univ-paris13.fr